



GONFREVILLE-L'ORCHER – HARFLEUR

La voie cyclable s'allonge



Daniel Fidelin et Christine Morel ont inauguré la piste après être arrivés à vélo Photo : Patrick Boulen / CODAH

La Communauté de l'agglomération Havraise (CODAH) a inauguré vendredi matin la piste cyclable « Rue de la Gaieté – Harfleur ». Daniel Fidelin, 2^e vice-président de la CODAH en charge de la mobilité et Christine Morel, maire d'Harfleur, accompagnés de Florence Thibaudeau-Rainot, vice-présidente du Département de Seine-Maritime, ont même testé ce matin la piste à vélo.

L'aménagement réalisé est le maillon qui manquait pour relier des voies

cyclables communales d'une part, et la véloroute de Seine-Maritime d'autre part. D'une longueur de 240 mètres et d'une largeur de 3 mètres, il permet en effet de circuler de façon sécurisée, que ce soit pour les cyclistes mais aussi pour les piétons, entre le quartier de Beaulieu et le centre-ville d'Harfleur. À cet effet une chicane a été réalisée au niveau du carrefour, rue de la Gaieté – RD 6015, et des ralentisseurs ont été installés pour faciliter la traversée de la rue de la Gaieté au niveau de la rue de la Sablière.

Cet itinéraire permet également d'assurer une continuité sécurisée et confortable entre Le Havre, Harfleur et la véloroute de la Pointe de Caux au nord-ouest.

Cet aménagement cyclable est inscrit dans le plan vélo 20152020 qui fait

partie du plan de déplacements urbains 2012-2022 de la CODAH. Objectif : proposer des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle. Fort d'un réseau existant de près de 110 kilomètres, l'agglomération souhaite aménager 77 kilomètres supplémentaires à l'horizon 2020.

255.418 € TTC ont été investis dans cette opération, répartis entre 179.878 € pour l'aménagement cyclable et 75.540€ pour la sécurisation de la traversée de la RD 6015. Pour la voie cyclable, la participation de la CODAH s'élève à 59.959 €, celle du Département à 74.949 €, la Région participant à hauteur de 14.400 € et l'État pour 30.569 € (Programme Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte). ■

